

MACS INITIATIVES, association

Lettre d'information

Le 10 janvier 2008 - N° 7

- N'hésitez pas à diffuser abondamment cette lettre d'information autour de vous



Plus que 72 jours pour éviter le renouvellement de cela ! Et obtenir des explications de ceux qui ont engagé cette aventure ou accepter que les impôts locaux continuent indéfiniment d'augmenter !

GRAND DEBAT / 29 Février

Toutes les listes candidates aux élections municipales du mois de mars sont invitées: Nous leur demanderons :

- finances communales et intercommunales : comment stopper la progression des impôts et revenir à une sage gestion,
- quelle est leur position et leur programme pour ramener MACS à une véritable mutualisation.

QUESTIONNAIRE

le questionnaire adressé à tous les délégués de MACS? en utilisant le formulaire présent sur le site officiel de MACS ne leur étant pas parvenu, nous l'avons adressé par la Poste.

Dès qu'elles seront connues nous l'adresserons aussi aux listes candidates.

Les réponses serviront à animer le débat du 29 février.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE MACS : 21 janvier 18 h.30

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 21 janvier à 18h30 à St Geours de Maremne, salle René LAPEYRE, à l'ordre du jour :

- 2 – délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau communautaire de communications électroniques très haut débit – choix du délégataire et contrat
 - 3 – délégation de service public pour l'exploitation de l'Aygueblue – choix du gestionnaire et contrat.
- Compte tenu de l'importance des sujets, nous vous recommandons d'y participer.

BOUCLE TRES HAUT DEBIT

Aucune réponse du Président de MACS à notre lettre! Mais une intervention sur le forum :

« ainsi donc le président de Macs ne fournit pas de réponse aux légitimes demandes concernant le bien-fondé de l'installation d'une boucle haut-débit aux frais des citoyens de Macs; mais le peut-il ? le dossier est peut-être vide, l'étude (non gratuite bien sûr) s'est peut-être contenté de se soumettre aux volontés du président du conseil général qui déclarait tout bonnement le 18/12 lors de l'inauguration du très haut débit dans la zone Pédebert:

" C'est pourquoi nous mettons en place un plan avec les communautés de communes pour mailler le territoire sans attendre de savoir si nous sommes éligibles au bonheur selon l'administration centrale ".

(En clair, des projets de réseau haut débit élaborés par les collectivités locales en partenariat avec des opérateurs, qu'ils s'appellent ou non France Télécom.)

Mais un certain Mr K ,rapporteur du projet, en sait certainement plus! et lui qui préconisait dans ses études politiques de développer la démocratie locale dans le laboratoire des communautés de communes et qui à coup sûr consulte ce forum, qu'attend-t-il pour satisfaire la légitime demande des citoyens qui ne veulent pas d'un nouveau gouffre financier à l'utilité douteuse?

et qui n'ont rien demandé!

CONCOURS : comment sauver AYGUEBLUE ?

Première réponse d'un de nos adhérents de SEIGNOSSE.

- Implanter sur le site de AYGUEBLUE des éoliennes, des panneaux photovoltaïques, une co-génération au gaz : ce qui permettrait en revendant le courant à EDF d'éponger une partie du déficit de ce magnifique équipement.

L'idée paraît bonne, nous demandons à cet adhérent s'il peut chiffrer l'espérance de recette.

Deuxième réponse sur le Forum :

« à défaut de ne pouvoir tout stopper (quoique après les élections!) on pourrait peut-être offrir une prestation de "bains-douches-relaxation" pour les routiers et usagers long parcours de l' A63 ! car qui sera assez fou pour envoyer ou même emmener ses enfants à aygueblue le soir au bord d'une autoroute ? »

Nous attendons d'autres réponses



MACS A 6 ANS !!!!

Magnifique article de Sud Ouest sur les 6 ans de MACS que nos élus ont célébré avec fierté. Ils ont simplement oublié de préciser que pendant cette période et grâce à eux les impôts locaux ont augmenté de plus de 30%. Quelle belle performance, elle vaut bien un béret d'honneur.

Vous pouvez prendre connaissance des précédentes lettres d'information sur le site page « documents »

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre : cliquez : nl@macs-initiatives.com

Web: macs-initiatives.com

Mail: contact@macs-initiatives.com